

## LA LOI PACTE ... 3 ANS APRÈS

La Loi Pacte, relative à la croissance et à la transformation des entreprises, a été promulguée le 22 mai 2019, avec comme objectif de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. Elle prévoit un volet relatif au développement de la finance durable. France Stratégie, organisme autonome placé auprès du Premier ministre, est chargé de produire un rapport annuel d'évaluation de l'efficacité des mesures de la loi Pacte.

Le troisième rapport vient d'être publié.

### Quelles sont les conclusions relatives à la finance durable ?

Le bilan semble plutôt positif. Selon le rapport de France Stratégie, les encours en unités de compte sur l'assurance-vie durable (labellisée ISR), verte (labellisée Greenfin) et solidaire (labellisée Finansol) s'élèvent à 127,6 milliards d'euros au

31 décembre 2021. Cela représente une hausse de plus de 37 % sur un an. Au total, ces encours représentent désormais environ un quart des encours en unités de compte sur l'année.

Selon un rapport de l'Association française de la gestion financière (AFG), 46% des sociétés de gestion ont déclaré gérer des fonds à impact en 2021, pour un encours de 60 milliards d'euros. Une goutte d'eau dans l'océan de la gestion d'actifs française mais un montant en très forte progression sur un an (+148 %). Aucun label n'existe pour analyser ce type de fonds.

Le cadre réglementaire, mis en place par la Commission européenne (SFDR), pour protéger l'investisseur de l'« impact washing », devrait permettre de faire un réel pas en avant en matière de durabilité en redirigeant des flux d'investissement vers des causes plus vertueuses.



### ESS, DES PAROLES ET DES ACTES ?

Marlène Schiappa a présenté sa feuille de route consacrée à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à la vie associative.

Le discours est ambitieux mais il manque cruellement de moyens en cette période dominée par les thématiques liées à l'inflation. La principale mesure concerne la poursuite du financement des pôles territoriaux de coopération économique à hauteur de 2,5 millions d'euros... La ministre souhaite renforcer les partenariats privés-ESS à travers le développement du mécénat de compétences, l'achat solidaire, des collaborations et l'insertion par l'activité économique des fondations d'entreprise.

2024 ne sera pas que l'année des Jeux Olympiques, nous fêterons également les 10 ans de la Loi sur l'économie sociale et solidaire. Ce sera le moment d'en faire le bilan.



## ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

**ENEL SPA**  
Services  
d'électricité  
ITALIE



### LES POINTS FORTS ESG

- E** En 2021, Enel avait une capacité installée de 87 GW, reposant en majeure partie sur l'énergie hydraulique (32%), l'éolien (17%), et les énergies mécaniques (CCGT, 17%). La capacité installée du parc électrique renouvelable représentait ainsi 58% de sa capacité totale (53,4 GW). Le Groupe a par ailleurs réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> de 45% par rapport à 2017, ce qui devrait lui permettre d'atteindre l'objectif certifié SBTi. Enel s'est aussi engagée à atteindre la neutralité carbone pour ses émissions directes et indirectes d'ici 2040. Celle-ci prévoit de réduire le recours aux combustibles fossiles, avec l'élimination du charbon d'ici 2027 et le gaz d'ici 2040 et en remplaçant le portefeuille de production thermique par de nouvelles capacités d'énergies renouvelables. La société souhaite atteindre un objectif de 100% d'énergie renouvelable d'ici 2040.
- S** Enel est particulièrement attentive à la qualité du dialogue social. Par ailleurs, elle rend compte des audits internes et externes visant à garantir le respect des droits de l'Homme, ainsi que de la surveillance continue des risques liés aux droits du travail. La société fait aussi état de programmes d'actions positives pour respecter son engagement en faveur de la mixité. Enfin, l'entreprise a fixé des objectifs quantitatifs pour développer des initiatives visant à faciliter l'accès à l'énergie à 20 millions de personnes d'ici 2030.
- G** La performance des cadres est liée à des objectifs ESG, notamment un paiement à taux variable à court terme lié à la santé et à la sécurité annuelles des travailleurs et un paiement à taux variable à long terme lié à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Conseil d'administration est indépendant (78%), compte 4 femmes pour 9 administrateurs et possède un comité RSE dédié. Les rôles de président et de directeur général sont séparés.

### EN PORTEFEUILLE

Agir avec la Fondation Abbe Pierre, Choix Solidaire, Confiance Solidaire, Ecofi Annual, Ecofi Optim 26, Ecofi Optim Variance, Ecofi Trésorerie, Epargne Ethique Flexible, Epargne Ethique Monétaire, et certains fonds dédiés et mandats.

### + PRINCIPALES ENTRÉES\*

Société	Evènement
ALTUS GROUP LTD.	Amélioration de la note ESG (décile 8 à 5)
LIFE STORAGE, INC.	Nouvellement notée
MELEXIS NV	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 5)
SYNOVUS FINANCIAL CORP.	Nouvellement notée
UNIVERSAL DISPLAY CORP.	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)

### - PRINCIPALE SORTIE\*

Société	Evènement
BYTES TECHNOLOGY GROUP PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
CVS HEALTH CORP.	Dégradation de la note controversée (3 à 4)
MANULIFE FINANCIAL	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
SVB FINANCIAL GROUP	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
WALGREENS BOOTS ALLIANCE, INC.	Dégradation de la note controversée (3 à 4)

\*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)



## NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

### INTERPELLER LES GOUVERNEMENTS POUR LES INCITER À METTRE EN ŒUVRE L'ACCORD DE PARIS

Comme en 2021, Ecofi a signé la lettre "2022 Global Investor Statement to Governments On Climate Change" des PRI, du CDP, du CERES et de l'IIGC, adressée aux gouvernements des pays du G20 pour les inciter à mettre en œuvre l'Accord de Paris. La lettre, signée par 532 investisseurs institutionnels représentant

39 trillions de dollars, propose cinq grands axes d'actions, dont la mise en œuvre des politiques nationales pour atteindre des objectifs ambitieux, à travers notamment la suppression des subventions aux combustibles fossiles et l'abandon progressif de la production d'électricité à partir de charbon. La lettre encourage les gouvernements à mettre en place des réglementations rigoureuses contre la déforestation. [Lire la déclaration >>>](#)

### RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

Ecofi a de nouveau participé à la campagne du CDP qui demande à 1 200 entreprises, dont 51 investies par nos fonds, de se fixer des objectifs de réduction des émissions afin de s'aligner sur la trajectoire 1,5°C et atteindre des émissions nettes zéro dans la chaîne de valeur, au plus tard en 2050. L'initiative est soutenue par 274 investisseurs représentant 36,5 trillions de dollars. [En savoir plus >>>](#)